



Les communiqués s'enchaînent pour préciser les positions qui restent divergentes au sujet de la Plateforme des 2 Pôles cirque en Normandie. D'un côté l'État, de l'autre la Région Normandie qui refuse de verser les subventions et de participer au jury de recrutement. Entre les deux, il y a les équipes qui s'inquiètent et s'interrogent.

Chacun campe sur ses positions et les explications arrivent seulement par écrit à travers des communiqués. La situation : [les équipes de la Plateforme des 2 Pôles cirque en Normandie ont partagé leurs inquiétudes](#) et alerté sur leur avenir financier après que la Région Normandie a décidé de ne pas verser les subventions à [La Brèche](#) à Cherbourg et au [cirque-théâtre](#) à Elbeuf. Elle n'a pas non plus participé au jury de recrutement mercredi 18 et jeudi 19 septembre dans l'un et l'autre lieux après le départ en retraite d'Yveline Rapeau.

Dans un premier communiqué, la Région « *n'a pas décidé de cesser son soutien aux pôles cirque* » et « *affirme sa position avec clarté et constance : elle est en désaccord avec le processus de recrutement de la direction des pôles cirque lancé par l'Etat, et déplore son absence de réponses. La Région s'inquiète de l'avenir du festival Spring, remarquable projet de diffusion territoriale qui risque de disparaître*

au profit d'un modèle de gouvernance des pôles cirque que tente d'imposer l'État ».

Une ou deux directions

La Région Normandie souhaite une direction unique pour les deux lieux. Comme l'assurait Yveline Rapeau depuis septembre 2015. *« Yveline Rapeau a créé avec ses équipes une synergie remarquable entre deux établissements situés dans deux départements différents et distants de 250 km : La Brèche, lieu dédié à la création avec l'accueil d'artistes en résidence, et le Cirque-Théâtre, lieu de diffusion. La coopération très étroite entre ces deux établissements complémentaires, impulsée par cette direction sous le nom de « Plateforme 2 pôles cirque en Normandie », leur a permis de devenir les piliers d'un accompagnement et d'une diffusion du cirque contemporain à l'échelle régionale qui n'ont que peu d'exemples en France. La Brèche et le Cirque-Théâtre contribuent ainsi conjointement, depuis sa création, à la mise en œuvre du festival Spring, avec un cercle élargi de quelque 70 partenaires (établissements culturels, collectivités) sur l'ensemble du territoire normand ».*

Pour la Région Normandie, *« le choix de recruter une direction unique a été jusqu'en 2023 l'hypothèse privilégiée, y compris par l'Etat. Toutefois, contre toute attente, après avoir étiré le calendrier avec une inspection qui a duré plus de six mois, prenant prétexte de l'urgence à lancer le recrutement à l'approche du départ de la directrice, l'Etat a imposé son choix unilatéral de recruter deux directions, confisquant une décision qui revenait également aux élus des collectivités partenaires. Depuis la fin 2023, la Région alerte sur les risques que cette décision fait courir à la pérennité de la coopération entre les deux pôles cirque : l'absence d'écriture partagée d'un cahier des missions et donc d'anticipation de ce nouveau modèle ».*

Revirement ou pas ?

De son côté, le préfet de Région, Jean-Benoît Albertini, dit *« s'étonner de la mise en cause de l'État qui apparaît infondée et ignorante des relations avec les autres partenaires de ces deux établissements publics de coopération culturelle (Département de la Manche, Ville de Cherbourg et Métropole de Rouen) ».* En ce qui

concerne le modèle de gouvernance unique, « *nous sommes dans le cas de deux établissements publics de coopération culturelle dont les conseils d'administration ont validé le processus de recrutement en cours de leurs directions respectives, notamment à la suite de l'étude menée par le service de l'inspection de la création artistique du ministère de la Culture, qui a souligné la fragilité du modèle de direction unique qui existait jusqu'alors et que la Région exige de maintenir. Lors des deux votes intervenus en janvier dernier, les représentants de la Région Normandie se sont abstenus à Cherbourg et ont voté défavorablement à Elbeuf, contrairement à tous les autres partenaires* ». Il faut ajouter que la Plateforme des 2 Pôles cirque en Normandie n'a pas de statut juridique.

Néanmoins, la Région « *considère qu'elle n'a pas été associée au revirement de la position de l'état dans les modalités de recrutement de la direction, alors qu'elle a toujours déclaré être en attente d'un échange politique entre les partenaires et ce, dans les meilleurs délais* ». Faux répond le préfet de Région, « *les courriers ont été échangés au cours du premier semestre (notamment avec la ministre de la Culture et le préfet de région) et plusieurs réunions ont eu lieu pour organiser le partenariat et la coordination entre les deux pôles cirque, afin de prolonger les dynamiques existantes. Deux réunions à haut niveau ont par ailleurs été initiées par l'État en présence des élus de la Région et de chacun des partenaires, les 22 février et 14 mars dernier. Dans son courrier du 28 juin dernier, le préfet de région proposait également la mise en place d'une conférence des partenaires publics. Ce courrier n'a pas suscité de réponse de la part de la Région* ».

Pendant ce temps, l'inquiétude croît autant pour l'équipe de La Brèche à Cherbourg que pour celle du cirque-théâtre à Elbeuf. L'une et l'autre s'interrogent sur l'avenir de leur salle et sur le bon déroulé d'une saison qui commence.